



L'application ADEMAT, c'est ADEQUAT pour faire des adhésions !

L'application ADEMAT, un nouvel outil militant pour enregistrer les adhésions directement sur son smartphone.

Proposer des modalités d'adhésion variées, adaptées aux différents usages et pratiques syndicales participe aussi à la dynamique d'une politique de développement.

C'est dans ce cadre, et dans la perspective de faciliter la concrétisation de la proposition d'adhésion par les équipes militantes CFDT qu'un nouvel outil est aujourd'hui proposé : une application mobile nommée Adémat (adhésion dématérialisée) accessible sur smartphone, tablette (ou depuis l'espace adhérent) uniquement aux adhérent.es CFDT préalablement authentifié.es.

ADEMAT : principes de fonctionnement

Grâce à Adémat, tout.e militant.e CFDT qui s'est préalablement authentifié.e peut enregistrer rapidement une adhésion directement vers son syndicat ou un autre syndicat si elle ou il peut le déterminer. Une fois rempli, le formulaire d'adhésion parvient alors directement au syndicat sur la page d'accueil GASEL pour traitement et gestion.

Si la militante ou le militant qui effectue l'adhésion ne connaît pas le syndicat de rattachement du travailleur ou de la travailleuse, ou en cas de doute, il ou elle le mentionne en cochant la case « je ne connais pas le syndicat de destination » : l'adhésion est alors orientée sur le portail confédéral, et orientée auprès de l'URI d'appartenance pour traitement comme pour l'adhésion en ligne. En cas d'erreur d'affectation, il appartiendra au syndicat de transférer l'adhésion au bon syndicat de rattachement, en interrogeant l'URI ou la Fédération.

Adhésion dématérialisée ou adhésion en ligne, quels usages ?

L'adhésion en ligne, disponible depuis juin 2008 a été conçue afin de permettre aux travailleurs ou travailleuses sans contact avec l'organisation d'adhérer en ligne, via le portail www.cfdt.fr.

Au fil des cinq versions qui se sont succédées, le module d'adhésion en ligne (Adéli) a connu un succès croissant : en 2023, c'est plus de 31000 adhésions, soit 35 % du total, qui ont été enregistrées via cet outil. Cependant, toutes ne correspondent pas à sa vocation initiale : proposer un mécanisme d'adhésion à des travailleurs et travailleuses éloigné.es de toute présence syndicale CFDT.

En effet, au fil du temps, témoignant de l'appétence d'une partie de plus en plus importante des équipes syndicales pour les outils numériques, un autre usage du module s'est progressivement développé. Jugée plus rapide, plus sûre (qualité des données, prélèvement facilité, ...) l'adhésion en ligne tend peu à peu à remplacer le traditionnel bulletin papier.

Ce succès, qui contribue à améliorer la qualité des informations relatives à l'adhérent.e, nécessite toutefois une gestion régulière et rigoureuse des Unions Régionales Interprofessionnelles, incitées à traiter quotidiennement les demandes pour affecter les adhérent.es aux syndicats dans les meilleurs délais.

Il était donc nécessaire de concevoir pour les militant.es qui, au quotidien, réalisent des adhésions dans leur entreprise, leur administration, un outil plus conforme aux usages actuels du numérique.

Le formulaire d'adhésion disponible dans Adémat comporte de nouvelles rubriques attendues et souhaitées, permettant au militant ou à la militante qui enregistre l'adhésion de recueillir davantage d'informations sur le nouvel adhérent ou la nouvelle adhérente, améliorant ainsi la qualité de la donnée. Figure ainsi l'indice de convention collective.

Adémat peut également être proposé sous forme de lien sur n'importe quel site web, comme Adéli, qu'il ne vient pas remplacer, mais rendre à sa vocation initiale. Les deux modules utilisent les mêmes processus et les mêmes services.

Adémat pourra ainsi proposer l'Adhésion Découverte au même titre qu'Adéli.



Documents

[Installer l'accès rapide au formulaire d'Adhésion dématérialisée sur l'écran d'accueil d'un smartphone iPhone ou Android](#)
[Accéder à Ademat depuis son espace adhérent.](#)